

DISPOSITIFS & FINANCEMENT

Formation gratuite et rémunérée

Aussi écrit : formation gratuite et rémunérée - formation rémunérée - formation gratuite rémunérée - se former en étant payé

DÉFINITION

Une formation gratuite et rémunérée est une formation dont le coût pédagogique est pris en charge par un financeur public (Région, France Travail, OPCO) et pendant laquelle le stagiaire perçoit une rémunération. C'est l'une des recherches les plus fréquentes en reconversion.

« Formation gratuite et rémunérée » est l'une des recherches les plus fréquentes des adultes qui envisagent de changer de métier, et l'une des plus mal comprises. Beaucoup renoncent en croyant que se former coûte forcément une année de revenus. La réalité est différente : plusieurs dispositifs combinent la prise en charge des frais et le maintien d'un revenu. Ils ne s'obtiennent pas au même guichet, et jamais sans dossier.

Qui paie quoi, selon votre statut : le tableau

Demandeur d'emploi indemnisé

- Qui prend en charge la formation : Formation conventionnée par la Région, aide individuelle à la formation de France Travail, CPF
- D'où vient le revenu : Allocation de retour à l'emploi « formation », puis rémunération de fin de formation si les droits s'épuisent avant la fin
- Ce qu'il faut savoir : La formation doit être validée par votre conseiller avant l'entrée

Demandeur d'emploi non indemnisé

- Qui prend en charge la formation : Formation conventionnée par la Région
- D'où vient le revenu : Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, selon barème
- Ce qu'il faut savoir : Le statut de stagiaire s'attache à la formation conventionnée, pas à toutes les formations

Salarié en CDI

- Qui prend en charge la formation : Transitions Pro (projet de transition professionnelle), plan de développement des compétences de l'employeur
- D'où vient le revenu : Salaire maintenu, en totalité jusqu'à deux fois le SMIC dans le cadre du PTP
- Ce qu'il faut savoir : Dossier à déposer plusieurs mois avant

Alternance (apprentissage, professionnalisation)

- Qui prend en charge la formation : L'OPCO de la branche
- D'où vient le revenu : Un salaire, en pourcentage du SMIC selon l'âge et le contrat
- Ce qu'il faut savoir : Il faut un employeur avant le centre

Personne en situation de handicap

- Qui prend en charge la formation : Mêmes dispositifs, complétés par l'Agefiph
- D'où vient le revenu : Mêmes revenus, aides complémentaires possibles
- Ce qu'il faut savoir : Passer par Cap emploi ou France Travail

Les montants dépendent des barèmes en vigueur et de votre situation : ils se vérifient auprès de votre conseiller et sur service-public.fr, pas sur un forum.

Ce que « gratuite » ne veut pas dire

Une formation prise en charge peut laisser des frais annexes : déplacement, hébergement, repas, matériel. Des aides à la mobilité existent, chez France Travail et dans certaines Régions. Et une formation financée par le CPF n'est pas gratuite pour tout le monde : un reste à charge s'applique, sauf pour les demandeurs d'emploi et les

dossiers abondés par l'employeur.

Deux situations concrètes

Un demandeur d'emploi vers un titre en dix mois

Un homme de 45 ans, indemnisé, entre dans une formation conventionnée par la Région. Les frais sont pris en charge ; il perçoit son allocation pendant la formation, puis la rémunération de fin de formation quand ses droits s'épuisent, parce que le titre visé figure parmi les métiers en tension de sa région. Il termine sans rupture de revenu. Le dossier avait été validé par son conseiller six semaines avant l'entrée.

Une salariée qui garde son salaire

Une salariée de 41 ans en CDI prépare un titre de niveau 5 sans démissionner : projet de transition professionnelle accepté, salaire maintenu, formation payée par Transitions Pro. Le dossier a demandé quatre mois de préparation et deux entretiens avec des professionnels du métier visé.

Les erreurs fréquentes

- Chercher « une formation gratuite et rémunérée » comme un produit : c'est un montage, propre à votre statut.
- Commencer avant l'accord écrit du financeur : rien n'est remboursé rétroactivement.
- Confondre rémunération de stagiaire et salaire : les droits associés diffèrent.
- Oublier les frais annexes dans le budget.
- Choisir une formation parce qu'elle est financée, pas parce qu'elle mène au métier visé.

Pour votre reconversion

La bonne question n'est pas « quelle formation est gratuite ? » mais « quel dispositif correspond à mon statut, et quel métier vise-t-on ? ». Le tour des financements déroule les dispositifs un par un ; la page consacrée à la formation rémunérée des adultes détaille les conditions de rémunération.

À RETENIR

- « Gratuite » signifie que le coût pédagogique est pris en charge par un financeur (Région, France Travail, OPCO, Transitions Pro) ; « rémunérée » que vous percevez un revenu pendant la formation. Les deux existent, rarement par le même guichet.
- Demandeur d'emploi : formation conventionnée par la Région ou aide individuelle de France Travail pour les frais ; allocation de retour à l'emploi formation, rémunération des stagiaires ou rémunération de fin de formation pour le revenu.
- Salarié en CDI : le projet de transition professionnelle maintient le salaire pendant une formation certifiante ; en alternance, la rémunération est un salaire.
- La difficulté n'est pas l'argent : c'est d'identifier le dispositif qui correspond à votre statut, et de ne rien commencer sans accord écrit.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- service-public.fr - Formation des adultes : dispositifs et rémunération
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N19806> (consulté 2026-06-10)
- France Travail - Aides à la formation (frais pédagogiques, rémunération, mobilité)
<https://www.francetravail.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/aides-a-la-formation.html> (consulté 2026-09-05)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/formation-gratuite-remuneree

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF